

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

WILAYA DE CONSTANTINE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
NIF : 096 2160 19 23 57 22

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi N° 23-12 portant les règles générales des marchés publics et de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La direction de la santé et de la population porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé au 2eme avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale paru sur les quotidiens nationaux « **Le courrier d'Algerie** » et sur « **كواليس الجديدة** » en date du **12/04/2026**, relatif à l'opération « **Etude, suivi et Réhabilitation des polycliniques (Beni Hmiden, Hricha, Boudraa salah) (wilaya de Constantine)** » En trois lots séparés :

Lot 01 : polyclinique Beni Hmiden, EPSP Zighoud Youcef

Lot 02 : polyclinique Hricha EPSP El Khroub.

Lot 03 : polyclinique Boudraa salah, EPSP BEN M'HIDI».

Qu'a l'issus de jugement des offres, le marcher est attribué provisoirement comme suit :

N° du lot	Soumissionnaire	NIF	Délai	Montant de l'offre	Montant corrigé	Note Obtenue /70	Observation
Lot n° 01	GROUPEMENT BET GUELMINE AMEL ET BET EL FERGANI CHAFIKA	NIF BET GUELMINE 27325010127815602580 NIF BET ELFERGANI 27325010882010700000	Etude 20 jrs Suivi 04 mois	1.843.500,00 DA	1.843.502,00 DA	40,5	L'offre pré-qualifié techniquement et le moins disant
Lot n° 02	BET BENSEGHIR SOUHIL	17325010783412402580	Etude 03 jrs Suivi 04 mois	3.324.900,00 DA	3.241.600,00 DA	44	L'offre pré-qualifié techniquement et le moins disant
Lot n° 03	EPE/SPA URBACO	099925006279826	Etude 07 jrs Suivi 04 mois	2.579.500,00 DA	2.579.500,00 DA	60,28	L'offre pré-qualifié techniquement et le moins disant

Observation : Tout soumissionnaire contestant ce résultat pourra introduire un recours auprès de la commission des recours de la Wilaya dans un délai de 10 jours à compter de la parution du présent avis, Conformément à l'article 53 de la loi n° 23-12 et l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, sont invités à se rapprocher des services de la direction de la santé et de la population, au plus tard trois (3) jours à compter de la première apparition du présent avis.